



RÈGLEMENT PARTICULIER

Tournoi Benjamin du Volant Enchanteur à Montfort sur Meu dimanche 21 Mai 2017

Autorisation n°16.BRET.35/TI.D./025

GENERALITES

- 1/ Le tournoi se déroule en application des règlements de la FFBAD, de la LBBA et du présent règlement
- 2/ Le tournoi se déroule sur 5 terrains
- 3/ La gestion du tournoi se fait sur le logiciel Badplus
- 4/ Le juge arbitre du tournoi est Leduc Mickaël.
- 5/ La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBAD avec une licence en règle le jour du tournoi de niveau **R/D/P/NC**

SERIES ET TABLEAUX

- 6/ Le tournoi est ouvert aux joueurs **BENJAMINS**. Les joueurs des séries inférieures sont également autorisés à s'inscrire.
- 7/ Les disciplines proposées sont **SH** et **SD**
- 8/ Chaque joueur ou joueuse peut participer à un tableau
- 9/ Le tournoi se disputera en poule de 3 ou 4 joueurs avec 2 sortants par poule. La suite de la compétition se fera par élimination directe
- 10/ La confection des tableaux, en partenariat avec le JA, sera réalisé par le comité d'organisation assisté du Comité départemental 35. Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité

INSCRIPTION, LISTE D'ATTENTE ET FORFAIT

- 11/ Les inscriptions doivent être parvenues avant le **12 mai 2017** (date de prise en compte des classements)
- 12/ Les droits d'engagement par participant sont pour un tableau **3 €**
- 13/ Le nombre de joueur pour participer à la compétition étant limité, la sélection se fera suivant l'ordre d'arrivée des règlements des inscriptions prises
- 14/ Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants classée par ordre décroissant au CPPH
- 15/ Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2
- 16/ Les inscriptions se font par mail : ive35.tournois@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante :

DROUET Fabrice 4 rue des Peupliers 35160 BRETEIL et ne seront prises en compte sans un règlement par chèque à l'ordre : **Le Volant Enchanteur**

- 17/ Le tirage au sort sera effectué le **lundi 15 mai 2017**.

La convocation horaire sera mise en ligne sur le site internet du club

(<http://levolantenchanteurbadminton.blogspot.fr>) au plus tard le **19 mai 2017**

- 18/ Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau .En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés
- 19/ Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort

DURANT LE TOURNOI

- 20/ Les joueurs et joueuses devront pointer à la table de pointage ou de marque au plus tard à l'heure de leur convocation. En cas de retard, le joueur ou la joueuse doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré(e) forfait lors de son premier match
- 21/ Tout joueur désirent s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du JA et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match
- 22/ Tout joueur non présent sur le terrain **3 min** après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le JA
- 23/ Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation
- 24/ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombres suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match
- 25/ Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale (short, jupe et tee-shirt), sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 26/ Les matchs se disputeront en 2 sets gagnant de 21 points
- 27/ Les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est annoncé. Le test des volants si il a lieu devra se faire durant ces 3 minutes
- 28/ Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 min minimum, il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et le JA
- 29/ Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué
- 30/ Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 min d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier. Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 31/ Pour les tableaux prévus par le règlement des tournois individuels jeunes 35 (tableau promotion et espoir) devant jouer en plastique, l'organisateur fournira des volants Mavis 300.
Pour les tableaux Elites le volant plume officiel sera Forza S6000 en vente au tube dans la salle. Les volants plumes seront à la charge des joueurs au partage. Pour les finales, le club fournira 2 volants.
- 32/ Les matchs se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui désigne un arbitre ou faisant office.
- 33/ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident
- 34/ Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
- 35/ les décisions du JA et du comité d'organisation sont sans appel
- 36/ Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi
- 37/ Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au JA avant son 1^{er} match
- 38/ Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit
- 39/ Il est INTERDIT de fumer dans la salle
- 40/ Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation